

Relevé de décisions du Conseil d'administration réuni en formation plénière le 9 décembre 2011

1. Vie de l'établissement

- 1.1. Point d'information sur le portail documentaire du PRES « Université Paris-Est », point ne faisant pas l'objet d'un vote.
- 1.2. Vote sur le principe d'une collaboration renforcée entre composantes permettant à l'IUFM de continuer à assumer sa mission académique de formation, y compris par la recherche, des enseignants des premier et second degrés et des doctorants, tout en prenant en charge de nouvelles missions, notamment dans le champ de la pédagogie universitaire et des TICE. Les projets et actions correspondant à ces nouvelles missions seront proposés par les comités « Innovation pédagogique » et « TICE » réunissant le Vice-président du CEVU, des élus du CEVU et les directeurs de composantes.

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) a adopté, à l'unanimité, le principe sus-énoncé.

2. Recherche

2.1. Prime d'excellence scientifique

- 2.1.1. Autorisation par le Conseil d'administration du recours à l'instance nationale du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour la campagne 2012

Concernant les modalités d'évaluation des candidatures PES – campagne 2012, suite à l'avis favorable du Conseil scientifique en date du 14 novembre 2011, le Conseil d'administration de l'Université a adopté, à l'unanimité, l'autorisation du recours à l'instance nationale du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour la campagne 2012.

2.1.2. Vote des critères d'attribution pour la campagne 2011

Concernant les critères d'attribution des candidatures PES – campagne 2011, le Conseil d'administration de l'Université a adopté, par 22 voix « pour » et 5 abstentions, les critères d'attribution pour la campagne 2011.

3. Gestion des personnels enseignants

3.1. Campagne d'emplois 2012 : demandes complémentaires de publication d'emplois vacants

Le Conseil d'administration de l'Université a adopté, à l'unanimité, les demandes complémentaires de publication d'emplois vacants pour la campagne d'emplois 2012.

4. Questions diverses

4.1. Procès-verbaux du 19 mars 2010, du 17 octobre 2011 et du 4 novembre 2011

Le Conseil d'administration de l'Université a adopté, à l'unanimité, les procès-verbaux du 19 mars 2010, du 17 octobre 2011 et du 4 novembre 2011

La Vice-présidente au Conseil
d'administration


Suzanne PONTIER

La Présidente


Simone BONNAFOUS